

Réf: Dossier 286522

Avis de constitution

SOCIETE « CARDINAL BTP »

Siège ABIDJAN Marcory quartier Hibiscus non loin
de INJS, Lot 1172, Ilot 1172

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 10 Jan 2024, et enregistrés au CEPICI le 15 Jan 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CARDINAL BTP »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE et dans tous autres pays les activités suivantes :

- L'Aménagement Foncier,
- La promotion immobilière,
- Bâtiments et travaux publics,
- Electrification rurale, imprimerie moderne,
- Transport,
- Materiels bureautique,
- Import-Export,
- Divers.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN Marcory quartier Hibiscus non loin
de INJS, Lot 1172, Ilot 1172

Dirigeant(s) M GNETO JOEL LEONCE OURAGA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-01304 du 20/02/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Pour Avis

Le CEPICI

